

L'hon. M. BELAND: Ce n'est plus un beau plancher.

L'hon. M. McCURDY: Ce n'est pas ce que d'autres en pensent. Il se peut, toutefois, qu'il laisse à désirer. La question de la bibliothèque dépend ni du comité parlementaire, ni de moi-même, mais de l'action commune de l'Orateur des Communes et de l'Orateur du Sénat. Je vais leur signaler ce point et m'efforcer de voir à ce que le mal en question disparaisse d'ici à la prochaine session.

M. CAHILL: Je vois, à la page V-18 du 3e volume du Rapport de l'auditeur général, que la commission de 4.4 p. 100 allouée à Peter Lyall et fils représente \$105,613, et que ce qui a été payé par le ministère à titre de salaires représente \$65,600. Qu'est-ce que cela signifie?

L'hon. M. McCURDY: Que les salaires, d'après le bordereau de l'entrepreneur, ont été payés par l'entremise du ministre des Travaux publics sur un crédit semblable à celui-ci et qui a déjà voté.

M. CAHILL: Ce n'est pas la question. Le rapport indique la commission de l'architecte, 4.4 p. 100, dans la facture de Peter Lyall, à savoir: \$105,000, et le paiement de \$65,000 par le ministère, à titre de salaires. Il y a une commission sur cette somme aussi. Quelle explication a-t-on à fournir?

M. MOWAT: Pendant que l'honorable ministre va se renseigner à cet égard je dirai un mot de l'acoustique de cette Chambre. Il y a quelques jours j'ai fait, avec l'architecte, M. Pearson, l'épreuve de l'acoustique de la salle du comité des chemins de fer. Nous avons tous deux parlé à haute voix, et comme nous avions de la difficulté à nous comprendre, il m'a dit que cela dépendait de ce que la salle n'était pas encore complètement meublée, et que l'acoustique serait beaucoup meilleure quand on aurait étendu un tapis sur le plancher de cette salle et qu'on aurait achevé de la meubler. Il pense aussi que l'acoustique de cette salle est aussi bonne que toutes celles qu'il a connues et il raconte que M. Lowther, Orateur des Communes anglaises, qui a adressé la parole ici l'autre jour, a déclaré qu'à son avis il n'a jamais parlé dans un édifice ou dans une salle ayant de meilleures qualités acoustiques que cette pièce.

Le député d'Antigonish-et-Guysborough (M. Sinclair), qui a agité cette question, s'est presque infligé un démenti, car on pouvait parfaitement entendre chacune de

[L'hon. M. McCurdy.]

ses paroles d'aussi loin que je me trouve. Voici la remarque que je veux faire: lorsqu'ils parlent, les députés n'ont pas la disposition d'esprit qu'il leur faudrait pour se faire entendre. Ils se lèvent et, au lieu d'adresser la parole, ils causent d'un côté à l'autre de la salle avec un autre, et seuls, quelques députés peuvent saisir ce qu'ils disent. Si mes honorables amis, chaque fois qu'ils prennent la parole, faisaient un discours, au lieu de se livrer à ce qui n'est qu'un entretien particulier, on aurait moins de peine à les comprendre et l'on ne se plaindrait pas de cette salle. A mon avis, celle-ci a de belles proportions et possède des qualités acoustiques de premier ordre, et si les députés observaient la règle, posée par l'architecte, de ne jamais s'adresser à quelqu'un en particulier, mais de regarder l'horloge et de parler dans cette direction, ils se feraient entendre, l'on ne trouverait pas à redire et l'acoustique de cette salle ne laisserait rien à désirer.

L'hon. M. McCURDY: Je puis répondre à la question du député de Pontiac (M. Cahill). Il y a dans le rapport de l'auditeur général une note ainsi conçue:

Commission de 4.4 p. 100 à l'architecte, sur la facture de février 1919, de P. Lyall, \$105,613.10 bordereaux de paie soldés par le département, \$65,660.15; commission à Lyall sur la facture et les bordereaux, \$13,701.86, et reçu de R. W. Hunt et Compagnie, \$21.67; \$8,139.85, payées de la manière suivante: J. A. Pearson, \$6,844.88...

soit 4.4 pour 100 de commission sur les déboursés faits pour l'édifice. J'ignore quelle est la question de mon honorable ami, mais s'il veut savoir si la commission de M. Pearson est calculée sur la dépense totale, la réponse est affirmative.

M. CAHILL: Est-elle aussi calculée sur sa propre commission?

L'hon. M. McCURDY: Non, pas sur sa propre commission.

M. CAHILL: Le ministre devrait s'efforcer d'obtenir des entrepreneurs une estimation de ce qu'il faudra, à leur avis, pour compléter l'édifice, et un aperçu de l'époque où les travaux seront terminés, afin que nous ne continuions pas à dépenser, d'année en année, plus d'argent sans savoir quand nous en aurons fini et quel sera le coût total. Si l'architecte donne des conseils à l'entrepreneur ou s'il en reçoit de celui-ci, au sujet de nouvelles dépenses, il va sans dire que nous ne mettrons jamais la dernière main à l'édifice et que ces messieurs émargeront au budget et pendant le restant de leur vie. Jusqu'à présent, le